



Ville de Franconville  
Direction Enfance Jeunesse  
Secteur Enfance Loisirs



**Accueil de Loisirs Epine Guyon**  
**Rue de l'Epine Guyon**  
**95130 Franconville**  
**Tel : 01 39 32 68 26/06.60.69.27.11**  
**Mail : [clm.epineguyon@ville-franconville.fr](mailto:clm.epineguyon@ville-franconville.fr)**

# **SOMMAIRE**

## **Contexte**

### **1) Situation Géographique**

### **2) Fonctionnement général**

A° Accueil du matin

B° Pause méridienne

C° Accueil du soir

D° Mercredi et vacances scolaires

### **3) Equipe**

## **Analyse**

### **1) L'activité: Un biais qui facilite l'accès à la notion de partage**

A° Activités des domaines physiques et sportifs (A.D.P.S)

B° Activités des domaines techniques et scientifiques (A.D.T.S)

C° Activités d'expression et jeux de société

### **2) Objectifs**

A° Les freins

B° Les éléments moteurs

C° Les besoins physiologiques des enfants

D° Les méthodes pédagogiques utilisées par l'équipe pédagogique

### **3) Evaluation**

A° Evaluation à court terme

B° Evaluation à long terme

## **Rôles**

1) Rôle de l'animateur

2) Rôle du directeur

## **Relations**

## **Annexes**

## **Contexte**

L'accueil de loisirs de l'Epine-Guyon est une structure municipale de loisirs.

Elle reçoit des enfants maternels durant tous les temps d'accueil périscolaires et extrascolaires. Elle accueille également des enfants issus de l'élémentaire uniquement en périscolaire. La structure est habilitée à accueillir 110 enfants par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

## **1) Situation géographique**

Accueil de loisir Epine-Guyon  
4 rue de l'Epine-Guyon  
95130 Franconville

L'accueil de loisirs se situe au centre de l'établissement du groupe scolaire de l'Epine-Guyon. Les locaux sont à proximité de différents commerces et surtout de structures sportives de la ville :

- La piscine municipale,
- la patinoire,
- le gymnase de l'Europe
- Le bowling

(Voir annexe 1)

Nous sommes également situés proche du bois des Eboulures.

Cette localisation nous a permis de travailler régulièrement en partenariat avec le service des sports par le passé et de faire des sorties régulières au sein de notre ville afin de découvrir et exploiter notre l'environnement naturel.

## **2) Fonctionnement général**

### **Un accueil est assuré pour les enfants en périscolaire**

Le matin : de 7h00 à 8h20.

Le soir : de 16h30 à 19h15.

Pause-méridienne : de 11h30 à 13h20.

### **Mercredis et vacances scolaires**

La fréquentation se fait à la journée ou à la demi-journée, selon les possibilités suivantes :

- Journée complète: 7h – 19h15
- Demi-journée avec repas
- Matin: 7h-13h30

- Après-midi: 12h-19h15
- Demi-journée sans repas
- Matin: 7h-11h30
- Après-midi :13h30-19h15

## **Les locaux**

L'accueil de loisirs occupe les salles de réfectoire de cantine de l'école maternelle et élémentaire. Cinq salles sont à notre disposition et leurs utilisations varient selon le temps d'accueil (annexe 2).

Un cloisonnement des groupes est proposé pendant les temps des mercredis et périscolaire. Cependant des regroupements de groupes sont permis.

Pour les vacances le cloisonnement et décroisonnement sont utilisés.

L'enfant est maître de ses choix à la participation des activités proposées par l'équipe d'animation.

Dans la salle d'accueil des enfants de la maternelle, nous retrouvons du mobilier adapté à l'âge de l'enfant et des zones d'activités, tels que : un espace dînette, jeux de société et un centre d'attraction proposé par l'animateur : peinture, dessin, atelier art plastique. L'animateur étant responsable et organisateur des activités proposées, doit savoir faire face à ce problème d'aménagement de l'espace en créant des coins d'activités spécifiques.

Des activités de décoration sont proposées aux enfants, afin qu'ils puissent s'identifier à leur salle.

Les élémentaires sont accueillis dans les salles restantes selon les effectifs et le désir de l'enfant. Le décroisonnement favorise l'apprentissage de la démocratie par le choix, de la solidarité entre enfants. C'est pour cela qu'on bénéficie des deux possibilités.

Toutefois, la répartition des salles s'organise en fonction des consignes sanitaires en vigueur.

## **En intérieur dans les locaux scolaires**

- ✚ Le dortoir de l'école maternelle
- ✚ Les sanitaires des restaurants et ceux de l'école maternelle
- ✚ Une douche
- ✚ La salle de motricité

## **De plus l'accueil de loisirs bénéficie de grands espaces, en extérieur.**

- ✚ 1 cour maternelle,

- ✚ 2 cours élémentaires,
- ✚ 1 espace vert.

### **a) Accueil du matin**

Nous accueillons les enfants à partir de 7h. Deux animateurs minimums seront en poste dès l'ouverture. Nous proposons différents pôles d'activités libres afin que l'enfant puisse s'éveiller à son rythme. Des ateliers sont mis en place pour les enfants qui désirent y participer. La passation à l'éducation nationale s'effectue à 8h20.

### **b) Pause méridienne**

La pause méridienne commence à 11h30 et se finit à 13h25.

Complémentaire aux apprentissages scolaires et véritable moment récréatif, la pause méridienne est un temps éducatif et convivial. Cette pause doit être considérée comme un moment éducatif où l'enfant découvre la vie en collectivité. Les objectifs prioritaires étant d'assurer à l'enfant un repas équilibré correspondant à ses besoins nutritionnels, l'animateur encourage à la découverte du goût mais également l'initier à la vie collective, à la citoyenneté et au respect de l'autre. Des ateliers sont également proposés aux enfants durant ce temps d'accueil. Nous avons à disposition des salles d'activités au sein des écoles élémentaires ainsi que le gymnase, afin d'accueillir les enfants qui souhaitent participer aux activités. La participation à ces ateliers est organisée sous forme de listing de présences, afin de vérifier que ce ne soit pas toujours les mêmes enfants qui assistent aux ateliers proposés, tels que : danse, jeux de société, arts créatifs, des jeux collectifs sont également organisés dans la cour d'école.

Voir annexe 3 (fonctionnement pause méridienne)

### **c) Accueil du soir**

Le temps périscolaire du soir débute à 16h30 et se termine à 19h15.

Après avoir préparé les goûters par groupe, les animateurs seront avec les enfants, mais de façon plus ou moins marquée. Les plus grands sollicitent moins l'animateur que les plus jeunes. Ceux-ci ont besoin de repères affectifs et de sécurité. Les plus grands ressentent un grand besoin de défoulement et de détente après des heures d'attention passées à l'école.

Après le goûter, les animateurs proposent des ateliers.

Voir annexe 4 (fonctionnement périscolaire)

### **d) Mercredi et les vacances scolaires**

Dans le projet plan mercredi, le projet annuel est pris en compte. L'ensemble des activités proposées par notre ALM se rapprochent au maximum des attentes fixées. Les objectifs visés sont :

La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant.

L'accueil de tous les publics.

L'inclusion des enfants en situation de handicap.

La mise en valeur de la richesse des territoires.

Le développement d'activités éducatives de qualité.

**7h à 7H30** : Accueil des enfants dans une même salle par les animateurs.

Cette période de la journée est un temps privilégié avec l'animateur (pour les petits principalement). L'enfant a besoin d'être rassuré, car la séparation avec les parents peut être un moment difficile à vivre.

**7h30 à 9h00** : Les enfants font des jeux d'éveil donc à base fréquence d'énergie. Des pôles sont aménagés sont mis à leur disposition (bibliothèque, dînette, relaxation...).

**9h00 à 9h30** : Une collation est proposée, des gâteaux secs avec du lait ou de l'eau suivant le choix de l'enfant. Elle va permettre à l'enfant qui est présent de bonne heure de se restaurer pour attendre avec plus de facilité l'heure du déjeuner.

**9h00 à 11h30** : Les activités proposées sur le programme des mercredis sont annoncées aux enfants. L'enfant est libre de choisir l'activité à laquelle il souhaite participer. L'équipe d'animation favorise la diversité des activités afin de répondre au mieux aux souhaits des enfants en mettant en place différents ateliers : d'expression, sportif, culinaire, de jeux collectifs et autre. Des sorties sont également organisées, en lien avec les thématiques abordées, dans la mesure du possible.

**12h à 13h30** : Le repas est un moment convivial où les enfants se retrouvent entre « copains ». Les animateurs sont présents à table avec les enfants pour les accompagner dans les tâches de la vie quotidienne, couper les aliments, veiller à avoir une tenue correcte à table et à discuter sans que cela ne devienne trop assourdissant. Les animateurs sont également là pour inviter à goûter les aliments aux enfants mais il n'y a aucune obligation.

**13h30** : Sieste pour les petits.

**13h30 à 14h** : Jeux calmes ou temps informel, pour les moyens et les grands (jeux de société, écoute d'une histoire, bibliothèque, relaxation).

**14h et 16h30** : Les activités reprennent. Toujours en laissant le choix à l'enfant de participer ou pas à une activité.

**16h30 à 17h** : goûter des enfants dans les salles de réfectoire ou sur la pelouse (selon la météo).

**16h30 à 19h15** : Accueil des parents. Jeu calmes ou bien jeux libres.

Pour les vacances scolaires, le temps d'accueil se déroule de **7h à 9h**. Les enfants sont accueillis dans une même salle jusqu'à 8h15, puis ils sont répartis dans les salles restantes, sous la surveillance d'un animateur.

Ils ont à leur disposition des jeux de société, des jeux de constructions. Ils peuvent dessiner, lire, faire des jeux d'éveils.

**A partir de 9h**, un petit déjeuner est proposé aux enfants qui le souhaitent (gâteaux secs, du lait ou de l'eau). Il est conseillé que tous les enfants soient arrivés pour 9h. Il peut être difficile pour un enfant d'arriver lorsque tous les enfants sont déjà installés à table pour la collation du matin.

**9h30 à 10h30** : temps informel. Jeux libres dans la cour ou dans les salles et accueil ou départ des enfants inscrits en demi-journée.

**10h30 à 11h30** : Durant ce temps les enfants sont invités à participer aux activités proposées par les animateurs.

**12h à 13h30**, le repas est un moment convivial où les enfants se retrouvent entre « copains ». Les animateurs sont présents à table avec les enfants pour les accompagner dans les tâches de la vie quotidienne, couper les aliments, veiller à avoir une tenue correcte à table et à discuter sans que cela ne devienne trop assourdissant. Les animateurs sont également là pour inviter à goûter les aliments aux enfants mais il n'y a aucune obligation.

**13h30**, accueil ou départ des enfants inscrits en demi-journée l'après-midi, et début du temps calme. Ce temps ne se fait pas dans le silence mais les enfants s'occupent librement et calmement (jeux de société, livres...). Les plus petits vont à la sieste, sous la surveillance de 2 animateurs. Les enfants sont réveillés à 15h30 pour qu'ils puissent avoir le temps de se réveiller tranquillement avant de goûter.

Les activités reprennent à **14h**, pour les plus grands.

Le goûter ainsi que l'accueil des familles se déroulent **à partir de 16h30**.

Le goûter se termine à 17h et l'accueil des familles se déroule **jusqu'à 19h15**, heure de fermeture de l'accueil de loisirs.

## **Financement des activités**

Afin d'avoir le matériel nécessaire à la réalisation des activités et de nous permettre de réaliser des sorties à l'extérieur de l'accueil de loisirs, la Direction Enfance Jeunesse nous attribue un budget en fonction des capacités d'accueil et des besoins pour l'année. Une régie d'avance permet de palier les petits achats pédagogiques.

## **3) Équipe**

**L'équipe d'animation comprend, l'équipe périscolaire et celle des mercredis :**

- KASONGO Nelson, je suis directeur de l'accueil de loisirs de l'Épine-Guyon depuis 1 an.
- 2 codirecteurs BPJEPS et BAFD, Stéphanie BESNARD et Joris BOUTROUE qui sont en direction également sur l'accueil de loisirs élémentaire Arc en ciel.
- 2 animateurs titulaires de la fonction publique et diplômés BAFA, NOËL-AUVRET Aurélie, KOCH Leslie.
- 4 animatrices contractuelles 3 diplômées du BAFA BUTTON Charlotte, MARIE-LOUISE Leslie, NKUNGA Rossette et une autre diplômée du CAP petite enfance CLEMENT Béatrice.
- 1 animatrice contractuelle stagiaire BAFA BORG MORALES Ana
- 1 animateur contractuel non diplômé ABITAR Soufiane
- 1 animatrice diplômée non contractuel MANÉ Fatou
- 2 animatrice non diplômée SOYER Audrey, KITANTOU Maeva

La commune de Franconville répond largement aux normes d'encadrement demandées par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) :

- **Extrascolaire** : 1 animateur pour 8 enfants maternels, 1 animateur pour 12 enfants élémentaires.
- **En pause méridienne** : 1 animateur pour 20 enfants. (élémentaire)
- **Périscolaire** : 1 animateur pour 14 enfants maternels, 1 animateur pour 18 enfants élémentaires.
- **Piscine** : 1 animateur pour 5 enfants maternels.

### **Collectif d'encadrement**

	Préscolaire	Pause méridienne	Postscolaire	Mercredis	Vacances
Maternels	/	/	/	45	70
CP		/	/	/	/
CE1/CM2	/		/		/
Effectifs moyens	90	480	90	45	
Encadrement	7 animateurs	24 animateurs 2 directeurs	11 animateurs 1 directeur		9 animateurs + 1 ou 2 directeurs

Ces chiffres sont basés sur l'année n-1. Ils peuvent être ajustés en cours d'année en fonction de la baisse ou hausse des effectifs.

## **Analyse**



L'épine Guyon possède deux groupes scolaires en élémentaire (Epine Guyon 1 et Epine Guyon 2) puis l'école maternelle. Nous avons le privilège de pouvoir disposer de nombreux locaux pour pouvoir accueillir l'ensemble des enfants.

La vie au sein de la structure est rythmée par différents temps :

- L'accueil périscolaire
- Les mercredis
- Les vacances scolaires

Des projets seront mis en place tout au long de l'année en lien avec le projet éducatif de la ville. Dans ce projet éducatif, il y a « le plan mercredi ».

Ce plan mercredi sera mis en œuvre. Il s'agit de conventionner un projet « Plan mercredi » pour les enfants des accueils de loisirs avec le préfet du département, le directeur de la CAF et le directeur national de l'éducation nationale.

La ville de Franconville met en place des mercredis thématiques qui se déclineront en cycle d'activités :

- les mercredis sport,
- les mercredis culture,
- les mercredis sciences déclinés en deux thématiques : « la nature » pour les enfants de maternelle.

L'équipe a décidé cette année de travailler sur la thématique sport et activité d'expression. Cette thématique a été établie car le constat est que l'année passée les activités étaient souvent dirigés vers des activités manuelles. Nous voulons donc inverser ce procédé tout en restant en cohérence avec nos objectifs. Cela ne veut pas dire que les autres domaines d'activités ne seront pas exploités.

## **1) L'activité : Un biais qui facilite la notion de partage**

### **A° Activités du domaine physique et sportif (A.D.P.S).**

Elles ont lieu dans la salle de jeux de l'école maternelle de l'Epine- Guyon avec des exercices de motricité, de la danse ou des chants gestuels. Mais également, si le temps le permet, les enfants ont la possibilité d'occuper les cours du groupe scolaire, pour réaliser des jeux de ballons ou des relais ou des jeux collectifs.

Ce domaine d'activité permettra chez un public maternel, la découverte du corps de l'enfant, de l'aider à se repérer dans l'espace et de le rassurer. Il va aussi aller à la découverte des autres à travers le jeu.

Cette notion de sport a pour but sur le long terme de faire connaître pour certains le fait de vivre en collectivité. Elle met l'accent sur le dépassement de soi ainsi peu à peu l'enfant apprend à connaître ses limites et apprend à travers ses camarades le fait de réaliser une activité collective. Quand ce domaine est réalisé correctement sur le long terme l'enfant trouve sa place dans un groupe et s'épanouit.

### **B° Activités de découvertes techniques et scientifiques (A.D.T.S).**

Elles sont établies par groupes d'enfants, (peinture, découpage, collage).

La gestion du temps est importante l'activité ne doit pas être trop longue et rester en cohérence avec le rythme de l'enfant. Ce type d'activité peut aller jusqu'à 1h vers un public maternel, au-delà, on perd en efficacité et en concentration à cet âge-là. Cette notion de découverte permettra à l'enfant d'ouvrir son esprit vers un domaine qui n'est pas forcément accessible pour tout le monde. Cette nouveauté pour une partie renforcera et développera leurs facultés intellectuelles et manuelles par la même occasion. Le domaine scientifique à cet âge la fascine et éveille leur curiosité. Cette activité de découverte est l'alliance parfaite entre le cerveau et l'utilisation des mains.

### **C° Activités d'expression et les jeux de société**

Des activités d'expression pour s'épanouir, pour mieux grandir, pour apprendre à se connaître ou tout simplement pour initier... Le jeu d'expression est une façon de développer le sens de l'imagination, la gestuelle et l'élocution des plus petits. À travers ces activités jeux de rôle, de mémoire ou de théâtre l'enfant développera des capacités à pouvoir s'exprimer au sein d'un groupe, se sentir accepté au sein d'une société.

Les jeux de société améliorent le sens de l'observation, la mémoire, la stratégie, la sociabilité.

L'initiation à la lecture ou le fait de feuilleter des pages permettra à l'enfant de se créer une bulle imaginaire qui s'enrichira années après années. Ainsi, il pourra acquérir grâce à cet univers un vocabulaire étendu qui lui servira dans sa vie au quotidien.

L'ensemble de ces domaines activités va nous permettre de pouvoir répondre à une problématique qui à cet âge est fondamentale la notion de partage. Par le biais de cette notion nous allons constituer nos projets et fixer nos objectifs qui permettront sur le long terme d'accroître l'écoute des uns des autres, cohésion de groupe, le vivre ensemble. Le plaisir de l'enfant reste une priorité avant tout bien entendu.

**Problématique : Comment, à travers les diverses activités instaurées, mettre en œuvre les notions de partage et de vivre ensemble ?**

Durant les 3 années à venir, nous allons mettre ce projet en place, j'ai pris en compte les divers comportements des enfants, les changements de cycle scolaire et les différents aspects psychologiques du public visé.

Il est important de leur faire comprendre que l'influence qu'ils peuvent avoir dans un groupe peut créer une forte connexion entre eux qui leur permettra de s'élever et ainsi trouver leur place. Il sera intéressant de démontrer à travers les activités comment faire évoluer cette cohésion de groupe et amener l'enfant à réfléchir de manière collective tout en exprimant ces idées.

L'ensemble de ces points nous permettra de répondre à nos objectifs généraux.

## **2) Objectifs**

Ces intentions découlent du PEDT (projet éducatif territorial), ainsi que les objectifs fixés par le service enfance de la commune de Franconville.

-Faire des accueils de loisirs des lieux d'intégration et de développement des valeurs du vivre ensemble telles que la solidarité, l'égalité, la laïcité et la fraternité pour les enfants.

-Faire des accueils de loisirs des lieux de construction personnelle tant sur le plan du corps que de l'esprit pour les enfants.

-Faire des accueils de loisirs des lieux d'éducation et de pratique de citoyenneté notamment en favorisant l'ouverture sur la vie sociale.

L'enfant est un individu à part entière, qui développe ses propres idées et choix. Cependant, il est également important que chacun de ces enfants puisse vivre en collectivité dans un espace commun. L'équipe d'animation a pu constater que beaucoup d'enfants sont privilégiés et préfèrent la solution individuelle. En tant que professionnels, nous avons à cœur d'inverser cette démarche et de mettre tous les moyens nécessaires pour répondre à cela. Nous participerons à la bonne mise en place de nos objectifs en cohérence avec le projet éducatif de la ville. L'équipe d'animation a souhaité se diriger vers un projet annuel sur le cirque et un projet d'animation sur les contes « il était une fois ».

### **Objectif général 1 : Permettre à chaque enfant découvrir la notion d'équité**

### **Objectif général 2 : Accroître les compétences sociales de l'enfant**

- À l'issue du projet écoulé, l'enfant sera en capacité de pouvoir établir un échange en respectant les règles de vie en collectivité.

- À l'issue du projet écoulé, l'enfant sera en capacité d'être à l'écoute des uns des autres.

### **Objectif général 3 : Développer la communication vers le public extérieur**

- À l'issue du projet écoulé, l'équipe d'animation sera en capacité d'entretenir une relation de confiance et de bienveillance envers son public extérieur.

### **Objectif général 4 : Permettre à chaque enfant de pouvoir trouver sa place dans la structure**

- À l'issue du projet écoulé, chaque enfant sera en capacité d'exprimer ces idées en intégrant une démarche collective.

- À l'issue du projet écoulé, chaque enfant sera en capacité d'intégrer n'importe quelle individualité.

### **A° Les freins susceptibles de compromettre le projet**

- Des enfants non participatifs ou peu participatifs
- Un mode fonctionnement pour les enfants qui ne coïncide pas avec celui de la vie extérieure
- Une équipe d'animation changeante

- Une grosse attente aux niveaux des résultats des objectifs

## **B° Les éléments moteurs**

- Une équipe d'animation réceptive et actrice du projet
- Un système de communication efficace relayé par l'ensemble de l'équipe pédagogique envers nos divers publics.
- Les compétences diversifiées de l'équipe d'animation
- La possibilité de pouvoir s'appuyer sur des partenaires extérieurs (association, service jeunesse)

## **C° Les besoins physiologiques des enfants**

Voir Annexe 5

## **D° Les méthodes principalement utilisées par l'équipe pédagogique**

Il paraît indispensable que l'ensemble de l'équipe adapte leur pédagogie aux besoins et potentialités des enfants.

Les principales méthodes utilisées par l'équipe pédagogique seront :

### **LA MÉTHODE ACTIVE :**

L'animateur crée un scénario ou une situation où l'enfant va être en situation d'expérimentation : il va tester les activités, faire des erreurs, tâtonner et ainsi pouvoir apprendre. Pour résoudre le problème, l'enfant devra mobiliser ses potentialités (ses propres capacités et qualités). Avec cette méthode, on favorise le travail intra-cognitif (qui permet la connaissance) et le travail collaboratif des enfants.

### **LA MÉTHODE PARTICIPATIVE :**

Elle consiste à demander la participation de tous les enfants, que ce soit chacun leur tour ou dans le cadre d'un travail commun qui prend en compte l'avis de chacun. Cette méthode encourage grandement la coopération et facilite l'intégration d'un enfant au sein d'un groupe.

### **LA MÉTHODE INTERROGATIVE:**

Il faut considérer que l'enfant possède déjà des éléments de connaissances qui vont lui permettre une approche sur le contenu à acquérir. Puis, à l'aide d'un questionnement approprié, l'animateur va amener l'enfant à réfléchir sur ses connaissances ou à faire des liens entre ces différentes connaissances afin de découvrir de nouveaux éléments. Cette méthode incite l'enfant à la réflexion, mais également à formuler ce qu'il sait, ce

qu'il pense et ce qu'il est en mesure de se représenter. Elle permet également de le valoriser et de lui redonner confiance en lui et en ses capacités.

### **LA MÉTHODE DÉMONSTRATIVE :**

L'animateur va d'abord montrer (démonstration), puis faire faire (expérimentation) et pour finir, faire reformuler l'enfant pour évaluer son degré de compréhension (reformulation). La méthode démonstrative est pratique car elle permet d'acquérir un savoir-faire simplement en utilisant l'imitation. L'animateur devra veiller à démontrer des gestes réalisables par l'enfant afin de ne pas faire naître en lui un sentiment de frustration vis-à-vis d'un échec.

### **LA MÉTHODE INSPIRÉE DE LA PÉDAGOGIE INSTITUTIONNELLE :**

La pédagogie institutionnelle trouve une véritable légitimité dans le fait que les enfants choisissent les règles tous en respectant un cadre donné. En prenant compte le constat effectué, il semble important de donner des responsabilités aux enfants. L'animateur devra faire preuve d'une grande patience car il est possible qu'un certain temps soit nécessaire avant que les enfants comprennent l'utilité de la notion de partage et de vivre ensemble. Il ne faudra pas être dans l'obligation mais le diriger peu à peu vers un cadre où les règles de vie en collectivité seront établies en amont afin de faciliter l'acceptation d'un nouveau système. Ainsi l'enfant sera toujours dans une zone de confort et se donnera les moyens d'être dans une position de compréhension. L'animateur devra être en mesure d'adapter son action aux envies et aux besoins de l'enfant car il est au centre du projet.

## **3) Évaluation**

### **A° Évaluation à court terme**

- ✓ Après chaque séance, une évaluation sera effectuée avec le groupe d'enfants. (AJOUTER UNE FICHE D'ÉVALUATION TYPE)
- ✓ Avant chaque vacances scolaires, un point sera effectué avec l'équipe d'animation au niveau de l'avancée du projet. Il sera possible de faire un point supplémentaire lors de nos réunions hebdomadaires si cela est nécessaire.
- ✓ Un échange régulier avec les parents aura lieu. L'objectif étant de savoir si les enfants sont satisfaits et s'ils ont envie de continuer à participer à cette activité

## B° Évaluation à long terme

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	CRITERES D'EVALUATION	OUTILS ET MOYENS
Permettre à chaque enfant découvrir la notion d'équité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour de l'équipe d'animation</li> <li>- Communication non violente entre les enfants</li> <li>- Volonté des enfants de s'adapter à chaque situation (exemple : un plus grand sert de l'eau à un plus petit car il ne peut pas porter la carafe)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation</li> <li>- Réunion bilan hebdomadaire</li> <li>- Fiche d'évaluation des comportements du groupe</li> </ul>
Accroître les compétences sociales de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'infractions aux règles en collectivité</li> <li>- Nombre d'interventions des animateurs pour gérer un conflit entre enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation</li> <li>- Noter le nombre de conflits et d'infractions aux règles</li> </ul>
Développer la communication vers le public extérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de la communication avec les familles</li> <li>- Qualité de la communication avec les autres services municipaux, partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation</li> <li>- Interroger un parent par jour sur la communication (conférer fiche communication à remplir)</li> </ul>
Permettre à chaque enfant de pouvoir trouver sa place dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque enfant exprime ses idées lors des temps de réunion</li> <li>- Les enfants émettent des idées d'activités, de règles de fonctionnement...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observation</li> <li>- Discussion individuelle avec l'enfant pour connaître son niveau de bien-être</li> <li>- Création d'un conseil de centre et nombre de conseils mis en place</li> </ul>



# Rôles

## 1) Le rôle de l'animateur

Son rôle :

- Conçoit, met en œuvre et évalue des projets d'activités
- Assure la sécurité affective et morale des enfants
- S'intègre au projet pédagogique

Ses missions :

- Gestion d'un groupe d'âge
- Suivi journalier du listing de présence
- Conçoit, met en place et évalue ses animations
- Conçoit, met en place et évalue des grands jeux
- Gestion de la vie quotidienne
- Gestion des temps informels et des temps d'accueil
- Gestion du travail de transversalité et des partenaires
- Respecter planning d'activités
- Assiste aux réunions
- Respect de la réglementation
- Force de proposition et sait s'adapter à la situation
- Savoir adapter ces activités en fonction de la tranche d'âge
- Faire remonter les informations importantes à sa hiérarchie
- Il doit respecter ses horaires de travail
- Il doit prévenir ses responsables en cas d'absence et apporter un justificatif
- Il doit s'informer, se former et informer
- Il est responsable des actions qu'il mène
- Il respecte n'importe quel individu
- Il sait travailler en équipe, s'exprimer et écouter les autres
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- Il respecte le travail de l'autre
- Il doit savoir prendre des initiatives dans son travail
- Il doit respecter le matériel qui lui est confié

Le nombre d'animateurs varie en fonction du nombre d'enfants accueillis.

Cet encadrement permet aux enfants de connaître une vie de groupe structurée, tout en maintenant une certaine mobilité dans les activités proposées.

La présence de l'animateur étant indispensable à la bienveillance, il reste attentif et répond aux différentes attentes de l'enfant. Il a un rôle sécurisant et stimulant. Il encourage et favorise l'esprit créatif chez l'enfant. Par son attitude, il permet à l'enfant d'épanouir sa personnalité et de connaître ses possibilités physiques et intellectuelles.

Malgré les difficultés dues à la configuration des locaux, l'équipe d'animation travaille toujours de façon à apporter un maximum de découverte et de bien être aux enfants.



L'animateur à un rôle éducatif, il doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire. Il doit savoir élaborer et mettre en oeuvre un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique

## Pendant les différents temps de la journée

### L'accueil

Il nous semble très important d'insister sur le rôle de l'animateur lors de l'arrivée et du départ des enfants. Cet accueil doit favoriser un climat de confiance, d'échange entre parents, enfants et animateurs. Un rappel important sera fait à cet effet lors des réunions de préparation afin de mettre l'accent sur le rôle de chacun et des responsabilités qu'il détient. Il convient de tout mettre en oeuvre pour assurer la sécurité physique et affective de l'enfant. En raison du plan vigipirate, j'ai instauré un roulement quotidien pour que chaque animateur soit présent à l'accueil des familles et pour permettre à ces derniers de connaître toute l'équipe d'animation afin d'instaurer un climat de confiance.

Les temps d'accueil sont des moments privilégiés qui permettent de communiquer et de recevoir les informations :

- Programmes d'activités,
- Renseignements en lien avec les sorties et activités,
- Échanges entre les animateurs et les parents en rapport avec l'enfant. Il est important de faire circuler les informations entre tous les membres de l'équipe (santé de l'enfant, régime alimentaire...). Pour cela, un cahier de liaison est mis en place.
- L'accueil du soir sera porté principalement sur le déroulement de la journée.

Des tâches administratives sont à effectuer :

- Pointage des enfants sur papier et sur tablette. Pour la sécurité, il est demandé aux animateurs de vérifier l'identité ainsi que l'autorisation des personnes venant récupérer l'enfant.

**Les repas :** L'animateur veillera à l'hygiène de l'enfant, par la propreté des mains. Chaque animateur mange à la table avec les enfants. Il peut être établi certaines notions, l'animateur accompagne l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne :

- Débarrasser la table,
- Couper les aliments,
- Se servir de l'eau...

. L'animateur a un rôle d'exemple à donner aux enfants :

- Tenue à table
- Langage

Ce moment est un temps d'échange, de partage.

L'animateur mange le même repas que les enfants, sauf contre-indication médicale et sur présentation d'un certificat.

**Les temps libres :** Ces temps courts mais nécessaires pour favoriser l'autonomie de l'enfant en lui permettant de construire ses loisirs. Pour se faire, la surveillance ne doit pas être relâchée, l'important est de distinguer l'ennui et l'envie de ne rien faire.

**Les temps informels :** Il ne doit pas être simplement utilisé pour une tranche d'âge, mais il doit être mis en place dès que le besoin s'en fait sentir en utilisant la musique, des histoires, des jeux calmes, la lecture.

**Les activités :** Les activités émanent des projets d'animation préalablement préparés et basés sur des objectifs, lesquels favorisent l'implication de l'enfant et son intégration. Le choix des activités proposées tout au long d'une journée permet d'obtenir un niveau croissant et décroissant d'intensité.

L'animateur garde une certaine souplesse pour s'adapter aux réactions des enfants ou des facteurs extérieurs et ménager des temps libres.

Les animateurs proposent des activités variées.

Par leurs motivations, ils trouvent le plaisir et la satisfaction d'animer en adoptant diverses méthodes pédagogiques (voir plus haut D°). L'activité doit être enrichissante pour l'enfant. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées.

C'est en jouant que l'enfant va découvrir son environnement ; le jeu doit donc être la principale activité. Grâce au jeu, l'enfant va pouvoir découvrir son corps, travailler sur sa motricité (courir, sauter, danser...). Il va aussi aller à la découverte des autres à travers le jeu. Le jeu développe le sens social, ils apprennent à mieux vivre en groupe en se respectant mutuellement. Ils affirment leur personnalité. Dans le jeu, l'enfant va utiliser ses cinq sens et découvrir l'environnement naturel et humain qu'il a autour de lui, ainsi que les activités que l'on peut y faire.

L'imaginaire est important chez l'enfant, le jeu et les activités d'expression développe cette univers cet univers.

## **Garantir la sécurité**

### **Plan de mise en sûreté face aux risques majeurs**

Nous pouvons être confrontés à des accidents majeurs, susceptibles de causer de graves dommages aux personnes. En conséquence, chacun doit s'y préparer. L'objectif est d'assurer la sécurité des enfants et des personnels. Il est un aide-mémoire permettant de savoir « qui va faire et comment ? » au sein de l'accueil de loisirs face à une situation dont la gestion n'a plus rien à voir avec celle des accidents de la vie quotidienne. À la demande du Ministère de l'Education Nationale pour renforcer la sécurité dans les établissements accueillant des enfants, j'ai élaboré un plan de mise en sûreté qui est adapté aux spécificités des locaux d'accueil de l'Epine-Guyon.

## LES ENFANTS NÉCESSITENT UNE VIGILANCE CONSTANTE

**En ce qui concerne la sécurité physique**, avant toute activité, les animateurs définissent puis préparent le lieu en écartant tous les éventuels dangers. L'aménagement des lieux, le déplacement de mobilier ne doit pas occasionner de chutes. La surveillance des enfants est constante durant toute la journée au sein de l'accueil de loisirs.

L'activité doit être adaptée à la tranche d'âge des enfants.

Pour les déplacements hors de l'accueil de loisirs, l'animateur a des obligations, afin garantir une sécurité maximale :

-Procéder au comptage permanent des enfants tout au long de la journée dès le départ, à la montée du car mais également à l'entrée et la sortie de la nouvelle structure. (Piscine, base de loisirs, parcs...)

Il réunit le matériel suivant :

- Mallettes à pharmacie (vérifier son contenu)
- Les fiches de renseignements, sanitaires et P.A.I de chaque enfant présent à la sortie.

Les animateurs se renseignent pour connaître les particularités de chaque enfant (fiche sanitaire et de renseignement) pour contrôler l'hygiène alimentaire et les soucis de santé.

**En ce qui concerne la sécurité morale** : Le respect est essentiel envers les enfants. Nous devons surveiller notre langage, notre tenue vestimentaire, nos attitudes envers les enfants et entre adultes. Chaque animateur se doit être discret quant à ce qu'il est personnellement. **En ce qui concerne la sécurité affective** : Nous ne devons pas oublier que nous ne sommes pas les parents. Il faut savoir gérer avec une grande prudence les effusions et tout attachement qu'il peut y avoir entre l'animateur et l'enfant. Nous avons la même attitude envers tous les enfants. Faire attention au langage qui, s'il peut être anodin pour les adultes, peut blesser un enfant. L'animateur est présent pour soutenir l'enfant et le valoriser.

**Responsabiliser un enfant** : La participation aux activités de la vie quotidienne de l'accueil de loisirs ne peut être que positive pour l'enfant (à condition qu'elle soit adaptée à son âge). En accomplissant certaines tâches, il en retire un peu d'indépendance et de fierté. Il nous montre qu'il est capable de faire certaines choses. Les enfants sont capables d'assumer certaines responsabilités et sont contents de participer à la vie en collectivité. Sous notre surveillance et avec notre aide, ils peuvent nous aider à ranger les jeux, le matériel.

Tout acte perturbateur doit recevoir une réponse. La sanction vise à faire apparaître la responsabilité de ses actes. La sanction signifie la limite, elle rappelle à l'enfant, de par sa forme, le sens de sa présence en accueil de loisirs.

Il est là pour apprendre à vivre avec les autres, à partager. De ce fait, l'enfant a le droit à l'erreur par rapport à cet apprentissage et de même par rapport à leurs difficultés de

comportement. La sanction doit être formulée par un adulte, elle présume l'existence d'un règlement défini par les règles de vie connues et comprises des enfants.

## **2) Le rôle du directeur**

Son rôle :

- Il est le garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- Il gère les relations avec les différents partenaires
- Il a en charge la gestion quotidienne de l'accueil de loisirs
- Il a un rôle de formation et de suivi des animateurs
- Il associe les parents à la vie de l'accueil de loisirs
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de la structure
- Il organise l'accueil et le départ des enfants

✓ Ses missions :

- Gestion des effectifs de présence sur sa structure
- Gestion des paies
- Gestion des mails, phoning
- Effectuer l'évaluation des animateurs
- Accompagner les animateurs dans leur formation
- Gestion du planning
- Gestion des congés

Je gère l'équipe d'encadrement et veille au suivi du projet d'activités en rapport avec les objectifs fixés dans le projet pédagogique. Je tiens à garder une communication constante de façon à ce que l'équipe d'animation se sente totalement impliquée et motivée dans la vie quotidienne de l'accueil de loisirs.

J'organise et coordonne les différents temps d'accueil. J'assume un rôle de formateur auprès des stagiaires et des animateurs. Afin de suivre l'évolution de chacun, j'instaure régulièrement tout au long de l'année, des moments d'échanges entre l'animateur et moi-même. Je suis l'interlocuteur principal des parents.

Des réunions de travail sont mises en place.

L'échange permanent entre chaque membre de l'équipe permet sa cohésion et aussi une « relance » de sa motivation.

Un bilan après ou avant chaque session de vacances est souhaitable car il permet de voir quelles sont les attentes des animateurs, de coordonner toutes leurs demandes.

## **Les relations**

### **LES RELATIONS ADULTES-ENFANTS**

Basées sur un respect mutuel de chacun.

L'animateur se met à la hauteur des enfants pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant simplement les choses et non en leur criant dessus. Mise en place des règles de vie du centre en commun.

## **LES RELATIONS ENFANTS-ENFANTS**

Au cours de leurs premières années, les jeunes enfants apprennent beaucoup des relations qu'ils entretiennent avec les enfants de leur âge. Ils acquièrent :

- Le moyen d'exprimer ce qu'ils veulent et ce qu'ils ressentent, poser des questions, inviter d'autres enfants à jouer ;
- De reconnaître leurs propres émotions et celles des autres, contrôler leurs impulsions, faire face à leurs frustrations;
- De favoriser la résolution des conflits (contrôler les pulsions agressives, suggérer des solutions de rechange, faire des compromis);
- Apprendre à se faire des amis et à les garder représente l'une des principales étapes de l'accueil de loisirs.

## **LES RELATIONS ADULTES-ADULTES**

L'animateur représente l'accueil de loisirs. Il défend et met en pratique les objectifs éducatifs et pédagogiques de la ville. L'animateur travaille en équipe. En cas de problème au sein de l'équipe d'animation, il a le devoir de se conformer au devoir de réserve et, en aucun cas, n'y mêler les enfants, ou le communiquer sur les réseaux sociaux. Ils échangent entre eux leurs idées pour une meilleure mise en place des projets d'animation.

## **LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES**

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis. Nous faisons le lien pour transmettre les informations entre l'école et les familles ou des familles à l'école. Différents moyens de communication sont mis en place pour garder une relation constante avec les parents : Emails, téléphone, affichage. J'informe les familles par des affichages situés à l'entrée de l'accueil de loisirs. Un chevalet est également installé à l'extérieur, afin d'accroître la communication des informations liées à la commune ou à l'école ou à l'accueil de loisirs. Je suis disponible, j'invite les parents à entrer dans les locaux et particulièrement dans mon bureau, pour un entretien si cela est nécessaire.

## **LES RELATIONS AVEC LE PERSONNEL TECHNIQUE**

Une entente conviviale et basée sur un respect du travail de chacun entre le personnel technique et l'équipe d'animation est importante car cela permet de susciter l'enthousiasme du personnel et donc d'assurer un travail efficace.

